



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre juin, à 20h, le conseil municipal, dûment convoqué en date du dix huit juin 2021, s'est réuni au Groupe Scolaire, sous la présidence de Monsieur Fabrice BOUCHUT, Maire,

**Etaient présents :** Fabrice BOUCHUT, Claude GOY, Marie Christine PONCET, Franck GUILLON, Régis GUINAND, Karine FONT, Christine DENIS, Jean Marc BRUYAS, Gilles BROSSARD, Sonia GILBERT, Patrick CHILLET, Nadine GOUTAGNY, Pierre CORDIER, Gisèle PIEGAY, Marilyne POYARD, Yann MALEYSSON, Franck ESSERTEL, Virginie BONNIER, Ludovic GOY

**Absents :**

**Excusés :**

**Pouvoirs**

**Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) :** Claude GOY

### ⇒ **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu de la séance précédente en date du 27 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

### ⇒ **Délibérations**

#### ⇒ **N° 2021-31 : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées – Désignation des représentants de la Commune**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais du 22 juin 2021 approuvant à l'unanimité la composition de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Monsieur le Maire retrace l'historique depuis le SIVOM du canton sur le calcul des attributions de compensation.

Cette commission a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique. L'art 1609 nonies C IV du code général des impôts prévoit que cette commission est créée par le conseil communautaire qui en détermine la composition à la majorité des 2/3.

Le conseil communautaire a fixé la composition de la CLECT ainsi :

- 1 représentant titulaire par commune élu au sein du conseil municipal
- 1 représentant suppléant par commune élu au sein du conseil municipal

Ces représentants ne sont pas obligatoirement conseillers communautaires.

Il est proposé la candidature en tant que titulaire de M. Franck GUILLON et en tant que suppléant de M. Fabrice BOUCHUT.

Monsieur le Maire demande si d'autres conseillers souhaitent se porter candidat.

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir procéder à l'élection de ces représentants au sein de la CLECT.

Vote des représentants : M. Franck GUILLON, titulaire et M. Fabrice BOUCHUT, suppléant :

**Adopté à 18 voix pour et 1 abstention**

## ⇒ N° 2021-32 : Prix des tickets de cantine

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal avait décidé, en séance du 10 juillet 2020, d'appliquer un tarif de 4,45 € le repas de cantine pour l'année scolaire 2020-2021, ainsi qu'un tarif exceptionnel de 7 € lorsque l'enfant est inscrit hors délai réglementaire.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de maintenir les tarifs pour l'année 2021-2022 : prix du ticket de cantine à 4,45 € et le prix du ticket exceptionnel à 7 €.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ces tarifs et demande au conseil d'en délibérer.

### Adopté à l'unanimité

## ⇒ Points divers

- Aménagement du centre bourg : présentation des plans du projet en cours pour l'aménagement du centre bourg
- Commission bâtiments
  - Plusieurs projets de travaux abordés avec devis : Atelier technique (couverture cases à matériaux + reprise couverture du mur au bas du cimetière) et Chapelle de la Salette (drainage extérieurs + travaux intérieurs) : pour ces 2 projets la commission propose d'attendre 2022 pour prétendre à une demande de subvention.
  - Scène fixe Pôle d'animation salle bleue + tablette Mairie. La commission propose d'engager les travaux.
  - Travaux réalisés à la chaufferie de l'Eglise de l'Aubépin avec pose d'un conduit de cheminée en inox, afin de supprimer celui qui est actuellement en mauvais état contre la façade extérieure.
  - Chapelle St Appolinaire : Les enduits intérieurs sont terminés par les bénévoles, le mobilier est en cours de réinstallation (tablettes, statues, bancs), également rénovés.
  - Eglise de l'Aubépin : les travaux de rénovation de la toiture ont débuté le mercredi 23/06.
  - Aménagement des extérieurs de la salle des associations : travaux prévus à l'automne 2021
- Commission économie
  - Bar des Gones : 3 personnes intéressées se sont manifestées. L'appel à candidature se termine le 30 juin. Toutes les personnes qui auront candidatées seront reçues début juillet pour qu'elles exposent la finalisation de leur projet.
  - Local à louer (51m2) : Ce local sera laissé disponible par le locataire au 31/08.
  - Marché des créateurs, producteurs, commerçants et artisans : le dimanche 24 octobre, au pôle d'animation, de 9h à 17h. Les invitations sont lancées et le bulletin d'inscription et le règlement intérieur ont été mis en ligne sur le site internet de la commune.
- Commission école :
  - Cantine / Garderie  
**Inscriptions 2021/2022** : Mise à jour des règlements intérieurs de la cantine et de la garderie. Permanences des inscriptions, le samedi 17 juillet de 9h à 12h et le vendredi 20 août de 16h30 à 19h30. Documents en ligne sur le site de la commune et information sur ces dates auprès des écoles, sur le site internet et « Larajasse Info ».
  - **Prestataire cantine** : Appel d'offres cantine relancé comme chaque année. 3 entreprises consultées, 2 ont retourné une offre. Examen de ces offres faite en commission, en fonction des critères retenus.
  - Conseil Municipal des Enfants :  
Rencontre à la journée le mardi 20 juillet.  
Présentation au conseil Municipal le 22 juillet lors de notre dernière séance avant l'été.
- Commission voirie
  - Finalisation avec la CCMDL des travaux à engager sur 2021
  - Renfort de l'équipe technique jusqu'au 15/09 : une personne a été recrutée via le Gelf
- Retour sur l'organisation du 1<sup>er</sup> tour et point sur le 2<sup>ème</sup> tour des élections

- Chaufferie : une grosse panne de plusieurs jours a été subie mi-juin. Un courrier de mécontentement est envoyé pour solliciter une rencontre avec le Président du Syder.
- Recyclage de masques : achat de containers cartons qui seront à disposition à l'entrée de la villa Mary et dans le hall de la Mairie
- Commission tourisme :
  - Cartes de sentiers en cours d'impression
  - Retours sur les manifestations :
    - 12/06 : concert école de musique : beau spectacle
    - 18/06 : fête de la musique : environ 200 personnes – beau temps et belle animation
  - Prochaines manifestations :
    - 02/07 : Concours de pétanque du CCAS
    - 08/07 : ballade contée dans le bois de Pin Pinéon par l'office du tourisme – sur inscription
    - 13/07 : Bal des pompiers et feu d'artifice
    - 08/08 : Kermesse du village
- Un moment convivial sera proposé aux bénévoles qui ont élagué les sentiers en guise de remerciements
- Retour sur la visite du député M Thomas Gassilloud qui s'est déroulée juste avant la réunion du conseil.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45**